

LES REVUES SPECIALISEES, QUELLE DYNAMIQUE? ESSAI D'APPLICATION AU CAS DE L'ALGERIE

- DAHMANE Madjid.
- Docteur d'Etat en Sciences de l'information
- Chef de Département Recherche et Développement en Information Scientifique et Technique au (C. E. R. I. S. T)

I - PROLEGOMENES POUR UNE APPROCHE DU PHENOMENE DES REVUES SPECIALISEES.

Bien que constituant une catégorie particulière, les revues spécialisées disposent de caractéristique identiques à l'ensemble des publications en série, de ce fait, elles se définissent comme étant des publications "imprimées ou non paraissant par livraisons successives, s'enchaînant régulièrement ou chronologiquement pendant une durée non limitée à l'avance"(1). Cependant leur particularité réside dans leur nature qualitative. Deux critères permettent de la spécifier : le contenu de la publication et son public destinataire.

Ces deux critères entretiennent un rapport d'équivalence. Ainsi à contenu spécialisé correspond un public spécialisé et vice-versa. Cependant, la correspondance n'est pas univoque, car les frontières des cercles délimités par les deux critères ne sont pas étanches et un débordement marginal au niveau de ces frontière est constaté. Ceci en raison des processus de différenciation complexes qui s'opère tant au niveau du public destinataire amenant la création de micro-milieus en son sein, que celui du contenu, rendu de plus en plus spécialisé. Dans ce sens, si on applique le critère de contenu à un domaine telle la médecine, nous constatons l'existence de plusieurs groupes de revues (2):

- revues scientifiques médicales générales.
- revues spécialisées par spécialité (radiologie par exemple)
- revues spécialisées par filière de la spécialité (neuro-radiologie)
- revues spécialisées sur une question précise (Athero-sclerosis). Ainsi au niveau d'une seule et même spécialité, nous constatons des formes de spécialisation complémentaires, arborescentes ou réifiées dues aux structurations par métier ou par "niveau de technicité et d'élaboration théorique"(3).

De même que si on prend le critère du public destinataire appartenant à un domaine donné (supposé correspondre à celui du domaine médical), il se trouve hiérarchié en groupes reflétant soit des niveaux (généraliste, spécialiste), soit des thèmes de spécialisation ou de techniques.

Ces processus sont donc à l'origine de rapports croisés entre les strates composant les différents niveaux tant du public destinataire que celui du contenu des revues. Ils sont aussi à l'origine d'une mobilité intra et interdisciplinaire inédite. C'est le cas lorsqu'un spécialiste d'un domaine donné, sollicite le niveau général d'un autre domaine pour pouvoir en assimiler les termes. Dans ce cas, ce niveau remplit une fonction de "médiation". Ce qui amène à constater l'existence de la possibilité d'introduire une graduation à trois niveaux échelle de spécialisation des revues. Le premier niveau est constitué par les "revues d'érudition", le deuxième niveau est celui des "revues de médiation"(4), quant au troisième niveau, il est constitué par les "revues de vulgarisation".

Les critères distinctifs entre ces différents niveaux relèvent soit de la technicité du langage utilisé(5), soit du style d'écriture et des types de contenu(6) soit du public destinataire.

Il est évident que cette différenciation / stratification des revues spécialisées répond à des besoins sociologiques dont la division du travail et la spécialisation des métiers dans la sphère productive. Elle constitue aussi la conséquence de l'hyperspécialisation des disciplines et la multiplication de nouveaux domaines du savoir dans la sphère scientifique.

De toute façon, quelque soit la sphère étudiée, les processus de différenciation (dùs selon les cas à la nature du métier ou au statut de scientifique par rapport au non scientifique) qui affectent la population globale entraîne la création de micro-milieus récepteurs statistiquement moins nombreux, mais qualitativement plus exigeants. A l'intérieur même de ces micro-milieus, d'autres processus de différenciation opèrent telle que la spécialité ou la discipline réduisant encore plus la composition des micro-milieus d'origine(7).

I-1- LES FONCTIONS DES REVUES SPECIALISEES :

Plusieurs fonctions sont reconnues aux revues spécialisées. C'est ainsi qu'en sciences sociales notamment, elles en remplissent trois :

- elles constituent l'expression institutionnelle d'un "ghetto académique". De ce fait elles s'identifient à "des journaux de club". Ainsi pour être reconnu, il faut arriver à y être publié.

- elles remplissent la "fonction d'étiquette", l'article publié dans ce genre de revues confère à son auteur l'autorité et la notoriété.

- elles constituent l'instrument d'une politique scientifique, vu leur nature intrinsèque de vecteur de la communication.

En fait, ces fonctions s'étendent à d'autres domaines scientifique et technique comme le montre la sociologie des sciences. A ce propos, il est intéressant de noter le fonctionnement rythmé des revues sur celui de la Science et de la Technique. C'est ce qu'illustrent les types de temporalités suivantes et leurs contenus respectifs :

- temporalité courante consistant à rendre compte de la vie de la Recherche, de ses institutions, des réunions qui ont lieu et de la production scientifique.

- temporalité "a-temporel" consistant à publier des articles fondamentaux.

On peut y ajouter deux autres types de temporalités, rétrospective et prospective. La première se traduit par le fait qu'une revue, tout en rendons compte de la science en train de se faire, assure la cumulation nécessaire qui est le propre de tout processus scientifique. La seconde consiste à déceler les pistes d'avenir et les tendances lourdes favorisent ainsi "la science à venir" (8).

Notons que cette catégorisation ne restitue pas l'ensemble des fonctions reconnues aux revues spécialisées, notamment dans leur version "d'érudition"(9). Elle ne restitue pas non plus les différences entre ces fonctions et celles des revues de médiation (10). En effet, les fonctions reconnues à cette dernière catégorie de revues sont :

une simplification de la terminologie utilisée afin de toucher les futurs spécialistes du domaine.

un transfert d'information relative à un domaine pour des spécialistes d'autres domaines. A ce niveau le concept de médiation trouve son entière application.

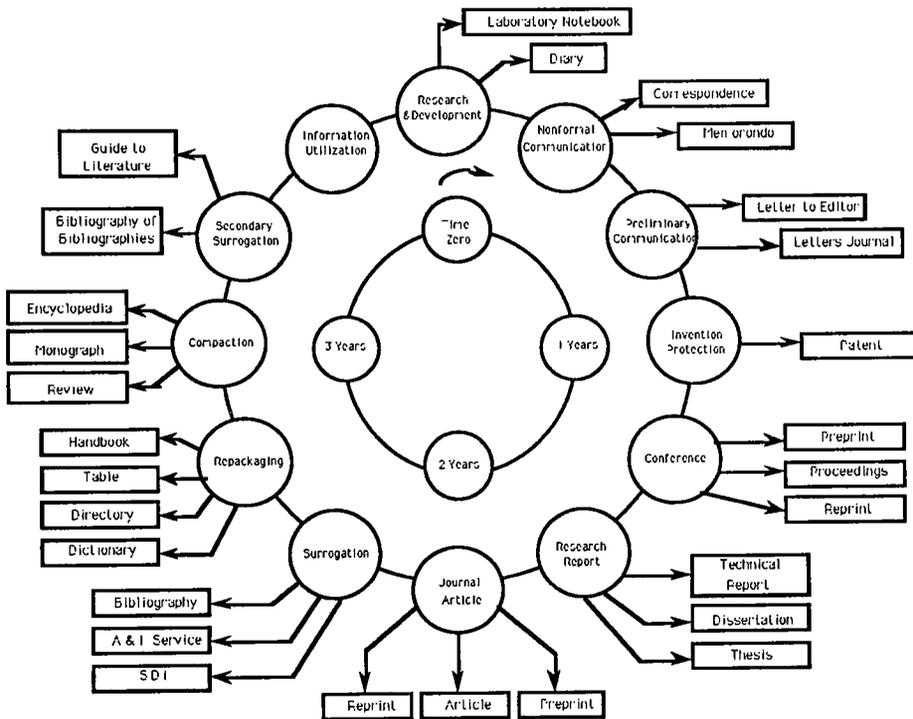
Notons qu'outre ces fonctions, les revues de médiation exercent un effet de rétroaction sur les revues d'érudition en leur préparant un terrain pour un lectorat plus élargi.

I - 2 - PLACE DE LA REVUE SPECIALISEE DANS LE CYCLE DE LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE.

Plusieurs tentatives de modélisation globale du circuit de la communication scientifique et technique ont été proposées. L'une de type circulaire(11) se donne la "Recherche - développement" comme point de départ et d'arrivée. Il représente de ce fait le noyau originel de génération de la connaissance et comme noyau de sa consommation;

Ce circuit se compose de vecteurs de diffusion divers allant de la correspondance (collèges invisibles) jusqu'au "Guide to literature". Le passage d'un vecteur vers un autre semble obéir à quatre périodes temporelles. Les mécanismes déterminant cette évolution sont "surrogation,

repackaging, compaction". Ce que nous traduisons par codification documentaire, reconditionnement et synthèse. Ces processus sont analogues aux phénomènes métaboliques vu les effets de transformation et de synthèse qu'ils font subir à l'information primaire. Dans ce modèle à quatre phases, la revue marque la fin d'une étape où la connaissance passe du statut de littérature "grise, gris-clair..." à celui de littérature publiée. Elle marque aussi le début des processus de métabolisation en question. C'est dire qu'elle occupe une position charnière (Voir schéma)



Dans le deuxième modèle (12), le circuit de la communication scientifique est présenté de façon linéaire bien que fonctionnant réellement en circuit fermé.

décantation" et "ré-injection". Ces processus situent les publications scientifiques en amont par rapport aux publications techniques. Ces dernières sont le résultat d'un double processus de "dissolution" et de 1ère distillation.

Quant au niveau de métabolisation, il est constitué des processus de "raffinage" et de "décantation". Processus pouvant mieux expliquer la position des revues de médiation par rapport aux autres types de revues (Voir schéma ci-dessus).

De ce qui précède, les fonctions des revues spécialisées peuvent être :

- d'assurer la médiation entre la connaissance en train de se faire (intra-muros), les conditions de sa production et le public destinataire. D'où son rythme de production périodique, l'identifiant à un magazine, et la variété de son contenu : article de fond, annonces de congrès, rubriques diverses.

- le préalable à partir duquel sont déclenchés les différents processus métaboliques.

D'où elles constituent une source d'originalité scientifique et technique.

I - 3 - PLACE DE LA REVUE PAR RAPPORT AU SYSTEME DE LA SCIENCE :

Pour situer cette place, deux catégories de faits sont à considérer :

- des faits extrinsèques au fonctionnement de la Science
- des faits intrinsèques à son fonctionnement

Concernant le premier, si l'on revient aux modélisations précédentes relatives à la place de la revue dans la communication scientifique, nous constatons qu'elle ne constitue qu'un jalon dans un processus allant, de la production des connaissances jusqu'à "l'utilisation de l'information" dans un cas ou "rôle social" dans l'autre. Sa place est déterminée donc par le fait que

la science a une finalité sociale. Cette finalité est d'autant plus prononcée que les processus inventifs et innovatifs constituent " la source des modifications structurelles de l'économie" dans les pays industrialisés(14). Par conséquent "l'efficacité d'un plan de recherche se limite à la mise à disposition des résultats de recherche sous une forme utilisable... permettant de les introduire dans un processus aboutissant à une décision"(15). Ce modèle de fonctionnement de la recherche, entraîne l'institution d'organismes spécialisés dans la valorisation de ces résultats. Notamment sous leur forme publiée. De ce fait, la revue spécialisée jalonne le passage de la connaissance produite et validée intra-muros à son utilisation sociale.

Quant au fait intrinsèque, il découle la pratique scientifique qui constitue un système "énonçable"(16).

Quelque soit la définition que l'on donne à cette pratique, "c'est d'abord du papier imprimé... c'est l'ensemble des traces écrites de la connaissance" (17). Ceci se constate non seulement en amont mais aussi en aval de toute pratique scientifique. Ce qui explique que la science constitue un "espace de très intense circulation de l'information"(18).

Quelque soit le type de publication et à fortiori la revue spécialisée et quelque soit le niveau de son appréhension, en amont lors du processus de réception ou en aval lors de l'émission, elle constitue un élément fondamental dans le fonctionnement du système de la Science.

I - 4 - LE SYSTEME EDITORIAL DE LA REVUE SPECIALISEE :

Schématiquement l'ensemble des éléments composant ce système reviennent à chaque fois quelque soit la technologie de fabrication adoptée (composition à chaud, photocomposition, P. A. O). Mais le fait notable est la multitude de feed-back dont font l'objet les articles d'une revue spécialisée. Car elle s'inscrit dans un réseau de relations différenciées. C'est ainsi que nous distinguons :

- l'analyse critique des spécialistes.
- la masse des utilisateurs potentiels d'un article
- la vente de la revue
- le canal des masses-media.

Chaque niveau a son mode de fonctionnement propre. Ainsi le premier constitue une sorte d'évaluation /validation par les pairs et s'exprime au bout de plusieurs mois ou un an.

Il donne lieu à un débat générateur d'articles.

Le deuxième niveau, constitue l'indicateur d'attrait et se vérifie par le nombre de citations dont fait l'objet l'article dans d'autres travaux et ce par le biais de dispositifs tel que le Science citation index (SCI) de l'Institute of scientific information d'E. Garfield.

La vente représente le verdict de la réussite commerciale de la revue. A ce sujet le marché de la revue est relativement captif car composé de librairies et de bibliothèques spécialisées (19). Quant au niveau des mass-media, il correspond aux processus d'amplification et de vulgarisation des résultats auprès du grand public.

A propos du système éditorial de la revue spécialisée, il y'a lieu de noter deux faits :

- le premier est qu'il fonctionne comme une interface entre l'auteur-et son public. Car sur le plan documentaire "le traitement intégré de l'information primaire commence dès la publication primaire dans le sens où cette publication favorise ou bloque les stades secondaires et tertiaires" (20). Autrement dit "les publications primaires... font partie d'une chaîne continue de traitement de l'information"(21). D'où l'articulation entre le système éditorial et le système de traitement documentaire.

le deuxième fait (corollaire au premier) est qu'il recommande aux autres auteurs de suivre un ensemble de protocôles et de règles normatives touchant à la présentation d'un article, celle des références bibliographiques et la rédaction du résumé et se donne une série de "mentions légales" à faire figurer dans tout numéro d'une revue.

Ces deux faits se voient à l'oeuvre :

au niveau de l'input d'un système documentaire, vu que la plupart des éléments constituant les "mentions légales" sont aussi constitutifs de la fiche catalographique d'un document, donc jouent le rôle d'une signalétique de la publication au sens de G. Varet(22). Ainsi perçue, la mention constitue un point d'adressage dont le référentiel est la publication.

- au niveau de l'output du système documentaire, vu que ces mentions remplissent la fonction de clé d'accès pour l'interrogation du système tel le titre de la revue, l'éditeur, ou l'International standard serial number (I. S. S. N).

II - Etat des Revues Spécialisées en Algérie.

L'approche précédente, constitue une grille d'approche du contexte algérien. Ainsi tout en fournissant l'instrumentation conceptuelle et méthodologique, elle enrichit l'approche de ce contexte par les multiples inférences qu'elle permet.

Notons d'emblée que l'absence de sources statistiques ne permet pas d'établir un diagnostic précis de l'état de ces revues. D'où le recours à des sources variées pour établir un état aussi raisonné que possible.

En se basant sur l'inventaire des revues reçues à la Bibliothèque Nationale de 1962 à 1989(23) dans le cadre du dépôt légal, nous relevons 84 revues dites "scientifiques" contre 826 revues dites "non scientifiques".

L'étude de l'évolution diachronique par thème, montre un mouvement fluctuant avec des pointes de flexion relativement importantes. Ainsi, nonobstant les réserves concernant la fiabilité du dépôt légal, le mouvement

de la courbe laisse montrer un rythme de création déséquilibré des nouveaux titres. Ce déséquilibre semble être favorable aux sciences techniques et appliquées.

Le traitement de ces données ne peut aller au delà, vu l'imprécision de la délimitation thématique adoptée par cette étude.

	Les Rev. non scientifique	Les Rev. "Scientifiques"
1962 - 70	23	417
1971 - 80	36	245
1981 - 89	25	164
Total	84	826

La 2^{ème} source de données s'avère être relativement plus fiable par rapport à la première. Car elle ne prend que des revues éditées par le système universitaire(24) qui constitue d'ailleurs le noyau originel des revues spécialisées. Ce qui est relativement facile à vérifier dans le contexte algérien. Car mis à part l'Université, les autres organismes producteurs de revues sont quasi-négligeables.

Cette source relève un "dynamisme réel" dans la création des revues. En prenant l'année 1982 comme référence, l'étude montre que le total cumulé des revues en sciences sociales et humaines atteint 16 titres avec la création supplémentaire de 8 autres titres (voir tableau).

Titre	Lieu	Structure de rattachement	Date de lancement	Périodicité	Livraisons 1982
Cahiers de l'Institut des Sciences économiques	Alger	Université	1982	Sans	n1
Cahiers de l'Institut des Sciences économiques	Tizi ousou	Centre universitaire	1961	Sans	n2
Cahiers du CDSH	Oran	Université	1980	Trimestriel	n9,11,12
Cirta	Constantine	Université	1979	Sans	n6/7
Kalim	Alger	Collectif d'université	1982	Sans	n1
Les Cahiers de la recherche	Constantine	CURER	1978	Trimestriel	n15.16. 76.18
Les Cahiers du CERDRA	Annaba	CERDRA	1982	Sans	n1
Notes et débats. Critiques de l'institut des Sciences économiques	Oran	Université	1981	Sans	n3/4.5
Psychologia Educatio	Constantine	Université	1979 (démarré au N4)	Sans	n11
RASJEP	Alger	Université	1964	Trimestriel	n73,74. 75.76
Revue de l'Institut des Sciences sociales	Oran	Université	1982	Sans	n1
Revue de l'Université	Annaba	Université	1982	Sans	n1
Revue des Sciences économiques	Constantine	Université	1982	Sans	n1
Revue des Sciences juridiques	Constantine	Université	1982	Semestriel	n1
Rhumel	Constantine	Université	1982	Semestriel	n12
Sciences sociales Panoram	Alger	ONRS	1979	Trimestriel	n7.8

Tableau relatif à l'Etat des périodiques en cours en 1982

Source : page 888 A. Djeghloul Op. Cit

L'analyse structurelle que fournit le tableau suivant permet de dégager 4 caractéristiques de ces revues :

- leur caractère extrêmement juvénile
- leur irrégularité
- la prépondérance du Droit et des Sciences Economiques
- l'importance prise par les universités régionales

Pour la première caractéristique, il n'existe qu'un seul titre de revue ayant l'âge de l'indépendance nationale, contre 7 titres oscillant entre 2 et 5 ans. Quant au reste des titres, ils sont foncièrement nouveaux.

Pour ce qui est de la caractéristique d'irrégularité, elle se traduit par l'irrégularité dans la parution et le non respect de la périodicité. Dans ce sens, 10 titres n'annoncent aucune périodicité et seules 3 revues respectent la périodicité annoncée.

Quant à la prépondérance du Droit et des Sciences Economiques, elle se dégage des titres explicites de 4 revues et de l'analyse du contenu d'articles pour la plupart des autres revues n'ayant pas de titre référant à la discipline.

L'origine de ces revues montre un déclassement de l'Université d'Alger de sa position de "leader" quant au nombre de revues publiées au profit des universités régionales, notamment Tizi-Ouzou (voir tableau ci-dessus),

Sur le plan linguistique, l'étude montre que les revues sont bilingues. Ce bilinguisme se caractérise par l'irrégularité quant à l'usage de l'une ou de l'autre langue. Généralement c'est le français qui prédomine.

Quant au contenu, la nature "patchwork" de certaines revues se substitue à toute structuration cohérente du contenu de la livraison périodique. C'est le cas avec "les cahiers de la recherche" du C. U. R. E. R de Constantine où l'on rencontre des travaux en biologie, science exactes et sciences sociales.

De même que la pratique du numéro double semble avoir un caractère structurel. C'est le cas des revues : "Cirta; revue historique et sociologique" de Constantine ou "Notes, critiques et débats de l'institut des sciences économiques" d'Alger.

Notons que ces caractéristiques s'étendent à "l'ensemble des revues spécialisées : la médecine, les sciences sociales, le droit etc..." .Puisque toutes "souffrent d'une périodicité longue, une régularité déficiente et une durée de vie éphémère. La plupart dépasse rarement 6 numéros, les plus fortunées parviennent à faire paraître 10 numéros par an" (24). D'autres documents officiels étayaient ces constats et signalent que la quasi-totalité des revues ne disposent pas de Comité de rédaction (25). D'ailleurs ce constat s'étend à l'ensemble des éléments concourant à la présentation d'une revue. Nous citons le cas d'une revue se voulant d'autorité telle "Revue algérienne des relations internationales" où elle ne mentionne dans son N°1 que le titre et le nom de l'éditeur. Sa version arabe ne signale quant à elle que le titre et la boîte postale! Un tel constat se retrouve au niveau formel vu le changement fréquent affectant le format matériel de ces revues. C'est le cas de la "revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques" notamment avec ses numéros de Septembre et de Décembre de l'année 1983.

D'où les lacunes qui ressortent tant au niveau formel qu'au niveau fondamental et ce malgré les quelques progrès récents tel l'usage de l'I. S. S. N par certaines revues.

De ce diagnostic ressort une dynamique d'évolution déséquilibrée à tout point de vue. La nature de cette dynamique et sa tendance lourde se poursuivent actuellement bien qu'épousant de nouveaux contours. Deux faits majeurs déterminent ceux-ci.

- le premier est constitué par des revues appartenant à des centres de recherche dépendant de l'ex. Haut Commissariat à la recherche. Celles-ci se caractérisent constamment par leur fragilité et leur irrégularité. Entre temps les revues dépendant du système universitaire, mis à part quelque disparition /naissance, connaissent les même tendances qu'auparavant.

- le deuxième est constitué par les multiples incidences induites par les processus de démocratisation (Constitution de 1989 et la loi (07-90) du 03/04/90 sur l'information), notamment l'avènement de nouveaux producteurs de revues spécialisées à statut différencié telles les associations savantes ou entreprises privées ("Diagnostic", "Techniques et sciences").

Cependant en dépit de cette nouvelle dynamique, un certain nombre de caractéristiques relevées précédemment se constatent toujours dont l'irrégularité de parution(26) et le phénomène de disparition précoce des revues.

D'où en dépit de la précocité du diagnostic d'une période en devenir, il y'a tout lieu de penser que les caractéristiques précédentes peuvent être prises comme des constantes des revues spécialisées en Algérie.

II - 1 - PERIODISATION DE L'EVOLUTION DE LA DYNAMIQUE DES REVUES SPECIALISEES EN ALGERIE

En se limitant aux revues relevant des sciences sociales et humaines, leur périodisation laisse dégager deux phases :

la première s'étend de 1965 à 1970. Lors de cette période, une polarisation est constatée autour de 7 revues dont 6 sont localisées à Alger et 1 à Oran.

Cependant, bien que ces revues s'avèrent être "de facture matérielle correcte et d'un niveau scientifique élevé" (27), elles vont disparaître progressivement pendant les années soixante dix à l'exception de la Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques (28).

- la deuxième phase commence à partir de 1975 et se poursuit actuellement. Elle correspond à l'apparition de l'ex.Organisme national de la recherche scientifique (O. N. R. S) et des universités régionales qui prennent le relais de celle d'Alger.

Ainsi de 1976 à 1981, 14 revues sont nées dont 4 produites par l'ex O.N.R.S et 10 par les universités régionales. La moitié de ces revues ne durent pas au delà de 1982. C'est le cas des "Cahiers du C. R. E. A" disparaissant au bout du 4ème numéro ainsi que les "Cahiers de l'Aménagement de l'espace" qui s'arrête au bout de deux années soit en 1980.

Quant aux universités régionales, l'exemple d'Oran est très éloquent. Sur 6 revues lancées en 1978, 4 sont interrompues et 2 autres ont survécu jusqu'en 1982.

Notons que malgré la restructuration de l'activité de recherche suite à la création de l'ex. Haut Commissariat à la recherche, le phénomène de disparition précoce et de l'irrégularité de parution des revues se voit toujours à l'oeuvre.

Ainsi donc la dynamique constatée à travers la périodisation précédente s'explique par plusieurs facteurs dont :

- la créativité des chercheurs
- le système de Recherche
- les conditions techniques et financières de réalisation d'une revue.

En considérant l'indice de créativité en terme de nombre d'articles réalisé, on constate que durant la période allant de 1975 à 1980, les travaux ayant fait l'objet de publication dans le cadre de l'O. N. R. S , s'élèvent à 23. Ces valeurs sont faibles si on les compare au scénario suivant. si on considère qu'une revue comporte en moyenne 5 articles/numéro et qu'elle est périodicité trimestrielle, il lui faut 20 articles pour assurer la publication de 4 numéros par année et 100 pour assurer ceux d'une tranche quinquennale. L'écart entre ce total hypothétique et le total réel des articles produits dans le cadre de l'O. N. R. S, s'élève à 77 articles. Ce qui confirme le constat de faiblesse précédent.

Cependant la filière O. N. R. S n'est pas représentative de l'indice général de créativité. Car d'autres espaces d'expression fonctionnent. Notamment les articles transitant hors du système Recherche/Université surtout l'ouverture démocratique, ainsi que les articles transitant par des revues étrangères. C'est ce que montre d'ailleurs la revue "Algerian scientist" qui signale à chacune de ses livraisons, les articles publiés par des algériens en formation à l'étranger dans les revues américaines et dont le nombre oscille à chaque livraison entre un maximum de 21 articles et un minimum de 12 articles dans des domaines tel le génie mécanique, l'informatique, les mathématiques et la chimie. Ces seuils peuvent atteindre des proportions importantes lorsqu'on considère les travaux de toutes les disciplines et dans tous les pays accueillant des chercheurs algériens.

De même que l'évaluation d'une tranche semestrielle de la base de données américaine Science citation index (S. C. I) confirme cette hypothèse. Car pas moins de 61 publications d'algériens sont signalées pour la seule période de janvier à juin 1989 dans les domaines des sciences et techniques. Cette valeur peut être considérablement majorée en considérant le fait que cette base ne couvre qu'un seul domaine et qu'elle est à dominante anglo- saxonne.

D'où il s'avère que l'indice de créativité fondé sur l'article publié est peu pertinent pour justifier l'état précédent des revues et ce à un double point de vue :

- la masse critique des intellectuels formés depuis l'indépendance, permet d'inférer l'hypothèse de l'existence d'un réservoir important d'auteurs potentiels. Ainsi "en l'espace de vingt ans, l'Algérie a formé plus d'intellectuels que n'en avaient été produit pendant trois ou quatre siècles " soit 100 000 diplômés en 1987(29).

- une part relativement importante d'articles est constituée par le biais de processus métaboliques divers. Dont la transformation d'une thèse en vue d'en faire un article ou la proposition d'une communication à un colloque comme article de revue.

Ce genre paraît être très pratiqué, puisque les articles réalisés dans le cadre de l'O. N. R. S sont en même temps le produit de communications à des colloques. C'est d'ailleurs ce que montrent le cas de certaines revues tel le premier numéro de "Cahiers de l'aménagement de l'espace" qui fait état des travaux d'un séminaire sur "l'Aménagement du territoire tenu à Oran en juin 1977, le numéro 2 de 1977 et de 1983 de la "Revue algérienne des sciences juridiques, la "Revue algérienne de pneumo-physiologie" de 1982 ou le numéro 2 de 1983 de la "Revue algérienne de pharmacie.

Au vu de ces processus et le nombre de travaux soutenus chaque année dans les universités(30), il est permis de faire l'hypothèse que la production d'articles peut considérablement augmenter jusqu'à pouvoir assurer une parution régulière minimale. Une telle hypothèse ne peut être validée que du point de vue de la seule créativité potentielle des chercheurs. Car l'analyse du système de Recherche/Université permet de constater le statut éphémère accordée à la revue en général. Élément superfétatoire, elle ne s'intègre pas dans le cahier des charges d'un projet de recherche. Ce qui est l'indice d'un dysfonctionnement du système de gestion de la Science et un obstacle à la diffusion de ses résultats au niveau social. Cette obstacle est de taille au vu modèles théoriques précédents qui ont montré que la revue institue, fonctionnellement parlant, un rapport d'utilité sociale en diffusant les résultats de la recherche et préside au processus cumulatif par l'effet bibliographique qu'elle enclenche. Ce qui ne fera que renforcer les processus d'extraversion de la sphère scientifique en général par rapport à la sphère social.

Notons que le dysfonctionnement en question n'est lui même qu'un élément parmi d'autres déterminants relevant des fondements même du système de la recherche et dont la problématique se pose toujours en terme d'autonomie et de légitimité du scientifique(31). Ainsi l'autonomie renvoie à des critères internes à la science et constitue une condition sine qua non pour produire un discours scientifique et pour stimuler la capacité de formuler des projets intellectuels à l'abri de l'anomie et de l'insécurité.

Quant à la légitimité, elle renvoie à de critères externes dont celui de la reconnaissance par le pairs ou par la société. A ce titre, le pouvoir y joue un rôle central dans son affirmation ou sa négation.

C'est ce que montre d'ailleurs " la surdétermination du champ intellectuel par la politique"(32).

De même qu'en terme d'organicité"(33), le rapport entre "l'intellectuel" (au sens de diplômé de l'université) et la "société civile est lâche. Ce qui explique en partie la faiblesse de l'emprise de la science sur le tissu culturel sociétal restreignant de ce fait le champ de rayonnement de cet intellectuel du fait que sa production "tourne à vide" sans rencontrer d'écho.

D'ailleurs même au niveau de la gestion technique de l'état, la rareté des commandes d'expertise témoigne de la faiblesse de participation des scientifiques à cette gestion .

Tenant compte de ces termes constituant la problématique du système de Recherche en Algérie, le rapport d'utilité sociale qu'institue une revue spécialisée de par sa fonction, ne peut être que foncièrement biaisé.

Quant à son rapport à la cumulation, le fonctionnement extaverti du système de Recherche, explique en partie le phénomène de création/disparition précoce des revues. Ce phénomène est assimilé à une "sénilité précoce"(34) qui "cache mal une impossible sédimentation...l'augmentation du nombre de titre de revues a pour envers un mouvement de décapitalisation intellectuelle et organisationnelle par rapport à la fin des années 60"(35). C'est ce que confirme les évolutions structurelles du système d'enseignement supérieur dès les années '1970. Evolutions dont les processus de maturation ne sont pas encore achevés et se traduisent donc par sa précarité. Ce qui fait que le dynamisme de création d'une revue "n'arrive pas à se transformer le plus souvent en structuration intellectuelle, institutionnelle et matérielle efficiente"(36).

Ainsi donc outre la précarité du système de recherche, les conditions organisationnelles, techniques et financières de réalisation des revues spécialisées interviennent comme facteur supplémentaire pour expliquer leur dynamique. De ce point de vue elles se trouvent soumises aux mêmes contraintes que la presse publique en général mais avec une acuité particulière, vu l'absence de traditions de sponsor ou de parrainage ainsi que

la localisation des structures universitaires éditrices dans des régions ne disposant pas d'un environnement adéquat (37). Contrairement à Alger qui dispose du potentiel graphique et documentaire le plus important du pays.

Conclusion.

Le diagnostic des revues spécialisées en Algérie fait ressortir des symptômes de dysfonctionnement de la sphère scientifique en général et de son extraversion sociale en particulier. Les ressorts d'une telle situation reviennent en partie au caractère juvénile de cette sphère constatable d'ailleurs à travers la démographie des chercheurs. De ce fait l'action sur "la sénilité précoce" de ces revues ne peut produire d'effets positifs si elle se limite au seul système technico-éditorial. Car si celui-ci constitue une condition nécessaire, elle ne peut être en aucun cas suffisante vu qu'elle requière d'autres actions tant au niveau des fondements du système de la Recherche qu'au niveau de son système de gestion.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1) Centre international d'enregistrement des publications en série. Principes de l'I. S. D. S Paris : UNESCO, 1973.

2) Weiss (P). L'Information sanitaire et biomédicale en Europe. Copenhague : O. M. S, 1988.

3) Chiva (Isac), Les périodiques scientifiques : leurs forces et faiblesses. In. Revue internationale des sciences sociales, vol XXVI, n3, 1974. Op. Citp. 413.

4) Horowitz (I.L), Barker(P.). Les Revues de médiation : s'adresser à un public au delà de la communauté scientifique. In Revue internationale des sciences sociales. Vol. XXVI n3, 1974, PP. 429 - 449.

5) Chiva (I.) Idem.

6) Goslin (David) La typologie de l'information et les supports de la communication. In Revue internationale des sciences sociales. Vol XXVI, n°3, 1974.Op. Cit p. 469.

7) Moles (Abraham A.) Socio -dynamique de la culture. 2ème éd. Paris: Mouton, 1971. Op Cit p. 45.

8) Chiva (I) . Idem.

9) Goslin (D) Idem

10) Horowitz (I.L) Idem

11) Kent (A) Encyclopedai of library and information science. New york : Marcel Dekker, 1985. Op. Cit p. 44

12) Moles (A. A) Op. Cit p 202

13) Russo (F.), Erbes (R). La recherche-développement et problèmes de base, environnement et propagation de l'information scientifique et technique. In Cahiers de l'Institut des sciences économiques appliquées, n° 84, juil 1959. Op. Cit p 59.

15) Batscha (Robert A.) . La diffusion des résultats de la recherche sur le développement économique et social. In Revue internationale des sciences sociales. Vol XXVI, n°3, 1974. pp. 578- 583 . Op. Citp 579.

16) Moles (A.A) . Op. Cit p 212

17) Idem . Op Cit p 213

18) Varet (G). Pour une science de l'information comme discipline rigoureuse. Paris : Les Belles Lettres, 1987, Op. Cit p 169

19) Chiva (I) Idem

20) Breton (Jacques). Les Normalités dans la production et la diffusion des écrits. In Schéma et Schématisation . N° 14, 2ème trim, 1981. Op. Cit p . 28.

21) Unesco, CIUS . Etude sur la réalisation d'un système mondial d'information scientifique et technique. Paris : Unesco, 1971. Op. Cit p 122

22) Idem

23) Dahmane (Madjid). Contribution à l'étude des systèmes d'information scientifique et technique : approche théorique et étude de cas de l'Algérie. (Thèse de Doctorat, Sciences de l'information, Bordeaux III). Op. Cit p 388.

24) Varet (G) Idem.

25) Fodhil (F), Larabi (F). Les périodiques algériens déposés à la Bibliothèque nationale : 1962 1989, statistiques et étude. (Mémoire de Licence, bibliothéconomie, Alger, 1991). (Document en arabe). Op. Cit p 22 - 24

26) Djeghloul (Abdelkader). Note sur les revues universitaires algériennes en sciences sociales et humaines. In Annuaire de l'Afrique du nord : 1982. paris : Ed. du C. N. R. S, 1984 pp. 881- 888. Op. Cit p 882

27) Khiati (M) Quelle santé pour les algériens. Alger : Maghreb relation, 1990.

28) Haut Commissariat à la recherche. Etat de la recherche scientifique et technique Alger : H. C. R, 1984.

29) Assises nationales de la communication. Club des Pins. 5-6 Janvier. 1992 (document multigraphié).

30) Idem.

31) Djeghloul (A).Idem

32) Idem.

33) Djeghloul (Abdelkader). L'Intelligentsia algérienne. In Algérie actualité, n° 1405, 2- 8 Janv -Févr. 1984 . Op. Cit p 20

34) Dahmane (M). Idem

35) Idem

36) Colonna (Fanny). Les Sciences sociales en Algérie depuis 1962. pp. 191-209 . In Aspect de la société algérienne : recueil des conférences. Paris : Centre culturel algérien, 1987. Op. Cit p 192.

37) Djeghloul (A) . Idem

38) el Kenz (Ali). Données pour l'analyse de l'intelligentsia en Algérie. In El Moustakbal El Arabi. Op.Cit p 68. (Document en arabe)

39) Idem

40) El Kenz (A). Idem

41) Djeghloul (A). Idem.